



PRESENTATION DU PROJET PÔLE DE CROISSANCE DE BAGRE

SOMMAIRE

- I. Historique sur le projet Bagré**
- II. Contexte et informations de base sur le PPCB**
- III. Cadre physique du PPCB**
- IV. Composantes du PPCB**
- V. Résultats attendus du PPCB**
- VI. Procédures de passation des marchés**

I. HISTORIQUE DU PROJET GRAND BAGRE

LOCALISATION ET SIGNIFICATION DE BAGRE

- A Le département de **Bagré** est situé à environ **240 km de Ouagadougou** suivant l'axe **Ouagadougou – Koupéla - Tenkodogo – Bittou** et à 30 et 50 km respectivement des frontières du Ghana et du Togo ;
- A Historiquement **Bagré** serait une déformation de **Baga yêri** en bissa, qui littéralement signifierait le « **repère du lion** ». Bagré fait appel à **Kan-angré** qui signifie en mooré **forêt dense** ;
- A La zone était aussi **réputée par la pandémie de l'onchocercose** qui frappait les populations de la zone.

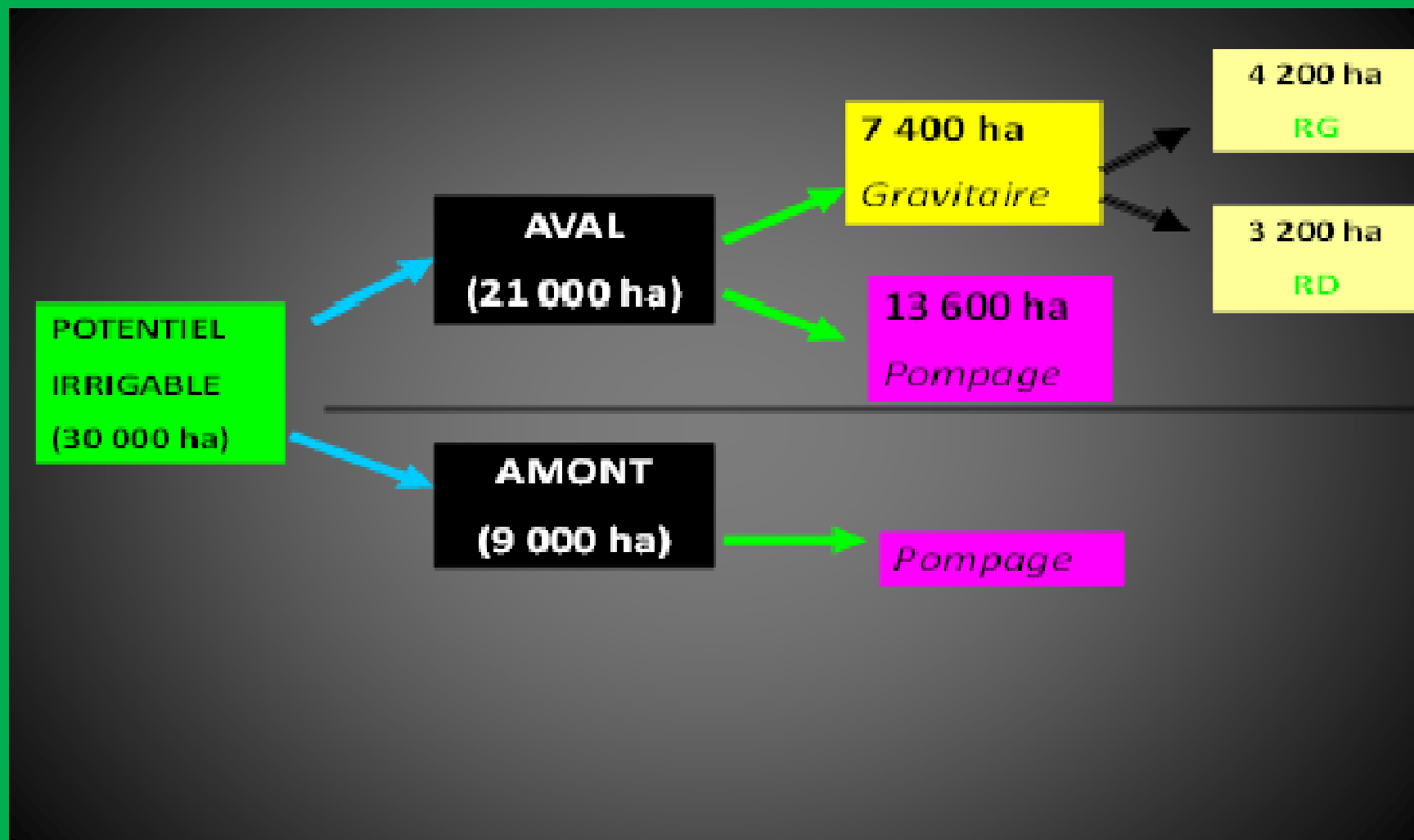
GENESE DU PROJET BAGRE

- **Etape 1 (60-72) : Lutte contre la cécité des rivières** dans les principales zones humides de la Haute Volta d'alors dont les Voltas Noire, Blanche et Rouge ;
- **Etape 2 (72-75) : Etude de reconnaissance du site** de Bagré ;
- **Etape 3 (76-77) : Etudes technico-économique et financière** de la construction du grand barrage pour développer l'agriculture irriguée et produire de l'hydroélectricité ;

GENESE DU PROJET BAGRE

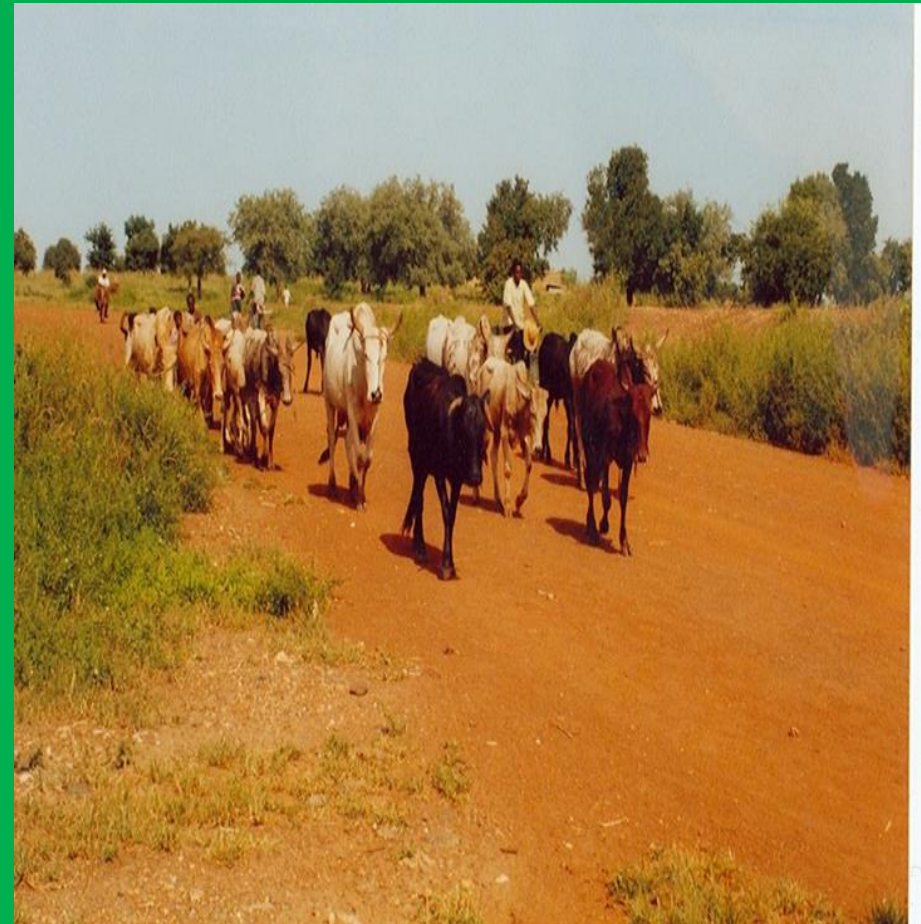
- Etape 4 (79-88) : Test d'aptitude des sols et des capacités d'intégration de l'agriculture irriguée en milieu paysan avec la construction du petit barrage de Bagré en 1980 (3.5 millions m³), l'aménagement d'un périmètre de 80 h et l'installation d'exploitants paysans (1 ménage = 1 ha) ;
- Etape 5 (25 juin 86) : Création de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) par Kiti n° 86-240/CNR/PRES/EAU avec pour mission de mettre en œuvre les volets agricole et électrique ;
- Etape 6 : (89-92) : Construction et mise en eau du barrage d'une capacité de 1,7 milliard m³ d'un montant de 50 milliards FCFA et inauguration le 13 janvier 1994.

Potentiel irrigable



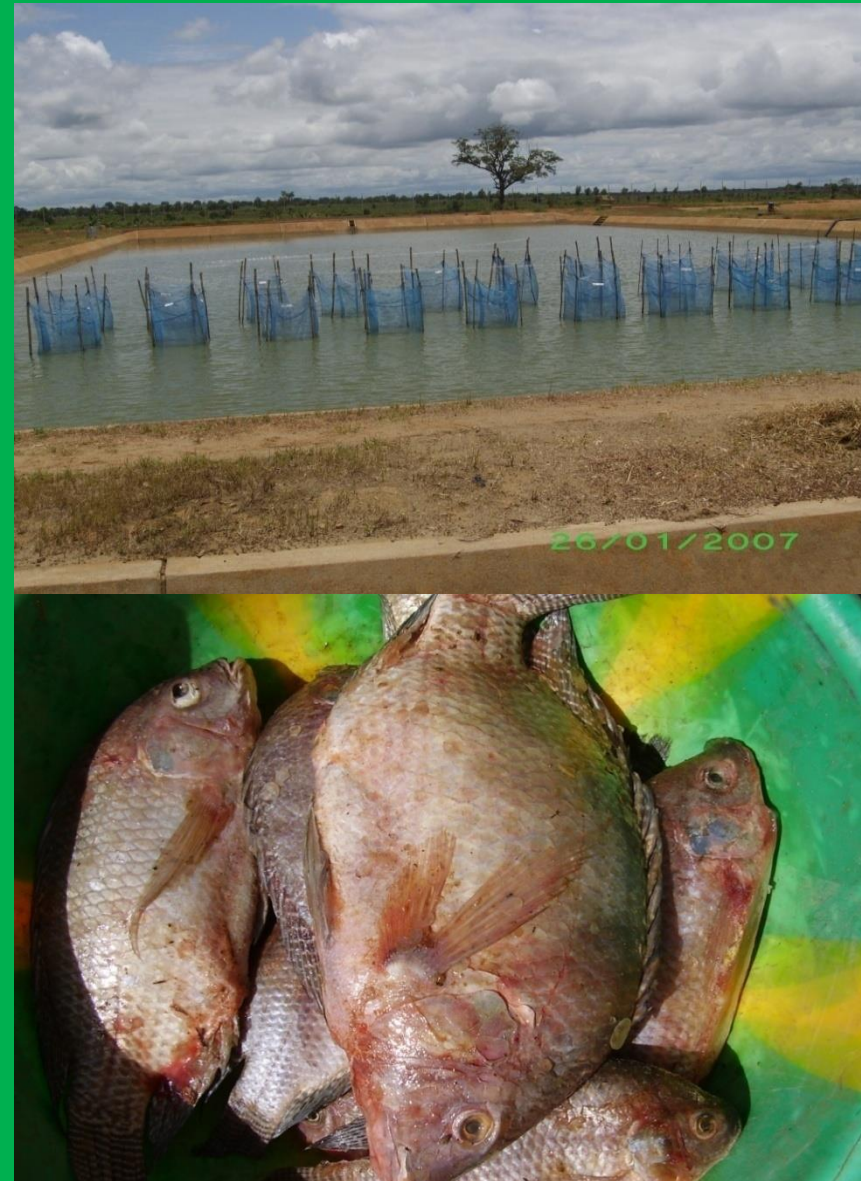
VOLET PASTORAL

- **Trois zones pastorales :**
 - Doubégué
 - Tcherbo
 - Niassa



VOLET PISCICOLE

- **500** tonnes de poissons exploitables par an par la pêche;
- Développement de l'**aquaculture** avec production d'**alevins** et de **poissons marchands**:
52 tonnes par an ;



Faune terrestre et aquatique

- Existence de quelques **mammifères, reptiles, singes, oiseaux** comme les **pintades sauvages** et les **sarcelles**, etc. ;
- Population de **900 crocodiles** (*Crocodylus niloticus*) ;
- Population **d'une centaine d'hippopotames** (*Hyppopotamus amphibicus*)



VOLET TOURISTIQUE

- À Existence du **Centre Eco Touristique (CET) de Bagré** d'une capacité d'une **de 108 lits** doté d'installations modernes, de restaurant, de salles de conférence, de salle de jeux, de piscine, d'espace pour enfants et de plage au bord du lac.
- À Zone des hippopotames de Woozi
- À Possibilité de pratiquer du **tourisme d'agrément, récréatif, sportif, culturel, éducationnel ou d'affaires**



PRINCIPALES REALISATIONS

- Capacité de production de **16 MWH d'électricité** ;
- Mise en valeur rizicole de **1 880 ha** par des exploitations de **type familial** ;
- Aménagement et mise en valeur agricole en cours de **1500 ha** (**1200 ha en exploitation de type familial** et **300 ha en exploitation pilote de type entrepreneuriat agricole**)
- Aménagement en cours de **1 130 ha** avec l'appui du **PAFASP** ;
- Production en 2010 de **27 000 tonnes/an de riz paddy** par les exploitants familiaux ;
- Développement de **cultures fruitières et maraîchères** sur plus de **300 ha** (promotion de l'entrepreneuriat agricole) ;
- Aménagement de **zones pastorales** dont **Doubégué/Tcherbo (7 125 hectares)** et **Niassa (6 382 hectares)** ;
- **1 715 exploitants** installés dans **seize (16) villages** aménagés par la MOB ;
- Mise en place d'**unités de décortilage** et des **aires de séchage** des produits dans 16 villages
- construction de **quinze (15) débarcadères** au profit des pêcheurs tout autour du lac ;
- Mise en place de **groupements et d'unions de producteurs de riz, de pêcheurs, de transformatrices de poisson et d'étuveuses de riz de Bagré.**

II. CONTEXTE ET INFORMATIONS DE BASE SUR LE PPCB

CONTEXTE DU PPCB

À Le **Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB)** a été mis en place, sur la base des potentialités existantes dans la zone, pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Gouvernement, à travers la **SCADD (2011-2015)**, à savoir :

- ï **Accélération de la croissance ;**
- ï **Création d'emplois ;**
- ï **Réduction du chômage et de la pauvreté ;**
- ï **Soutien aux communautés** vivant dans la zone du projet.

À Approche de **Partenariat Public-Privé** par des financements publics qui servent de levier aux investissements privés ;

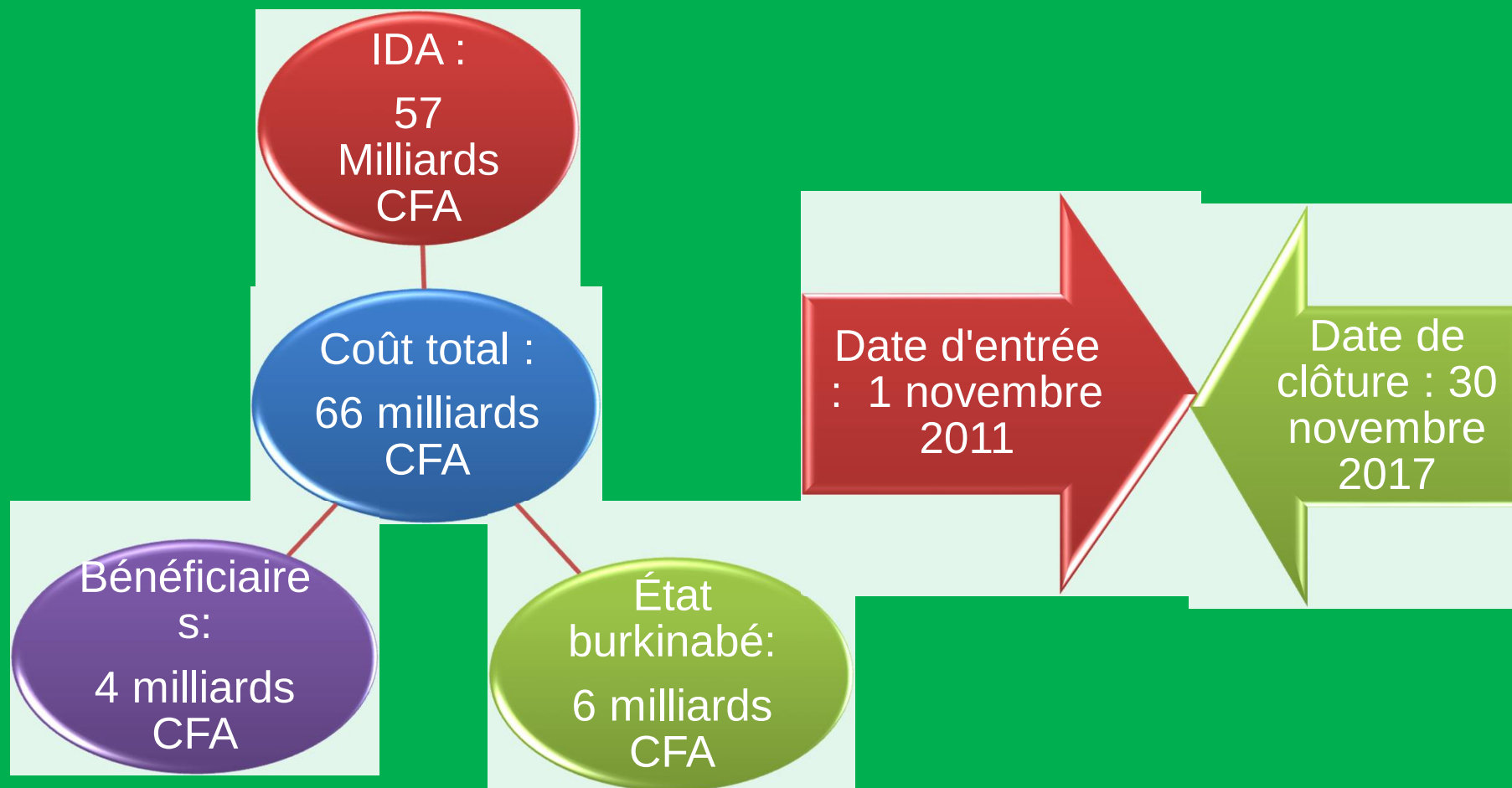
À Le projet constitue le **pôle de croissance pilote** du Burkina et de sa réussite dépendra la mise en œuvre des autres pôles de croissance comme **Samandeni, Comoé, Bam, Séno.**

B- INFORMATIONS DE BASE SUR LE PPCB

OBJECTIF GENERAL DU PROJET

Contribuer à l'accroissement de l'activité économique dans le pôle de croissance de Bagré par l'augmentation de l'investissement privé, la création d'emplois et la hausse de la production agricole

FINANCEMENT DU PPCB



ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET CADRES DE DIALOGUE DU PPCB

- À Tutelle administrative : autorité directe du **Premier Ministre**
- À Tutelle technique : **Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique**
- À Tutelle financière : **Ministère de l'Economie et des Finances**
- À Conseil d'Administration restructuré
- À Comité d'Appui Technique
- À Conseil de Concertation Régionale
- À Communauté Polaire
- À Comités ad hoc

PROFIL DES BENEFICIAIRES DU PPCB

1. **Producteurs et leurs organisations ;**
2. **Opérateurs et investisseurs privés nationaux et étrangers ;**
3. **Petites et moyennes entreprises (PME)** de production, de transformation et commercialisation de produits agro-sylvo-pastorales, halieutiques et touristiques ;
4. **Institutions publiques** en charge de la promotion des exportations et des investissements agricoles et du développement du secteur privé à Bagré ;
5. **Fournisseurs de services** de développement des entreprises.

STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE DU PPCB

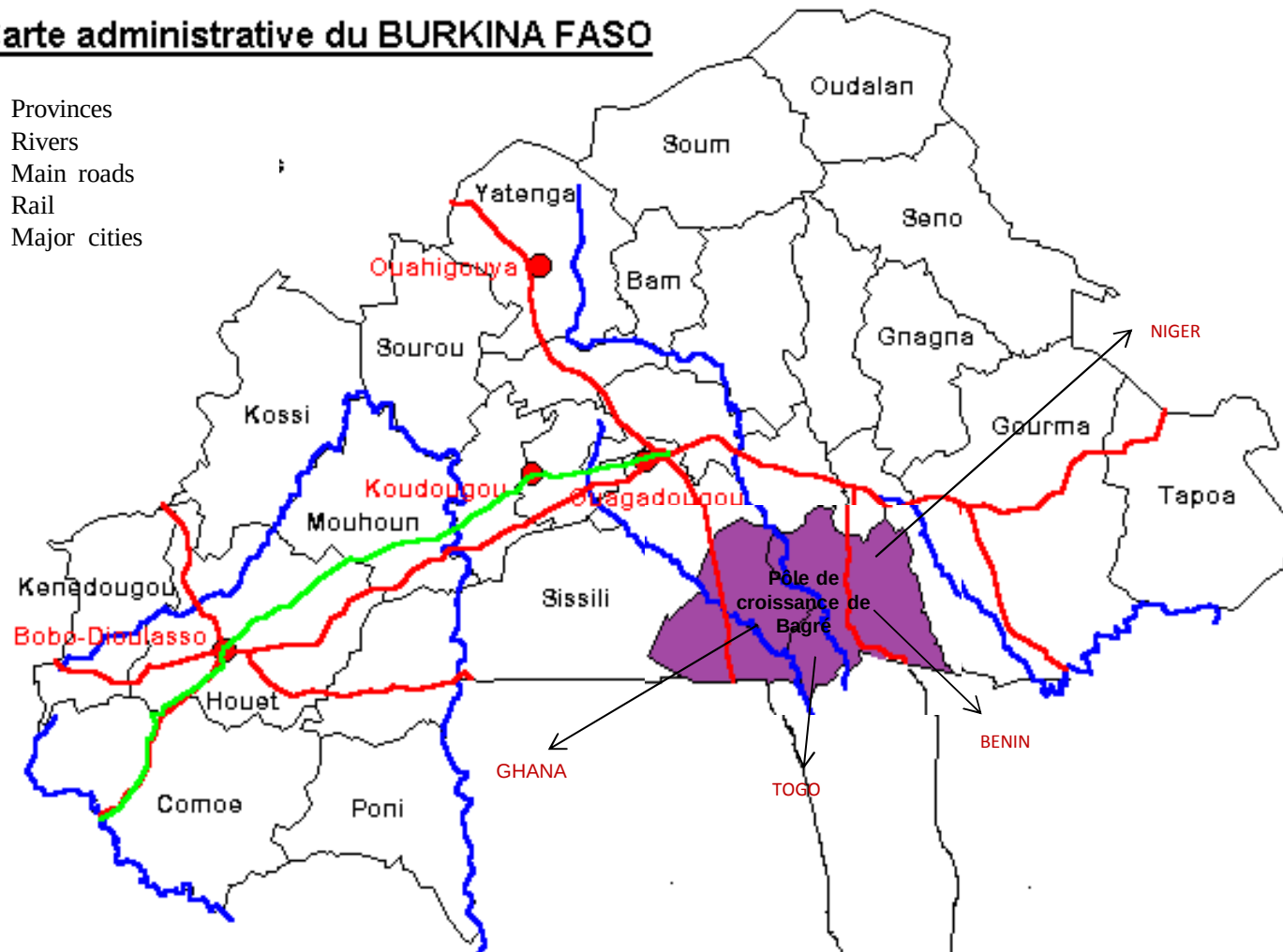
1. MAÎTRISE D'OUVRAGE DE BAGRE (MOB)

2. MAISON DE L'ENTREPRISE DU BURKINA
FASO (MEBF)

III. Cadre physique du PPCB

Carte administrative du BURKINA FASO

- Provinces
- Rivers
- Main roads
- Rail
- Major cities



Zone d'Utilité Publique (493,000 ha)

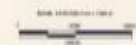
435 200 ha

**1,7 milliards de
m³ d'eau**

57 800 ha



LÉGENDE	
	ZONE D'UTILITÉ PUBLIQUE
	ZONE DE DÉVELOPPEMENT
	ZONE DE CONSERVATION
	ZONE DE PROTECTION
	ZONE DE RÉSERVE
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE INTÉGRALE
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE PARTIELLE
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE TRANSITOIRE
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE D'INTÉRÊT NATIONAL
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE D'INTÉRÊT INTERNATIONAL
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE D'INTÉRÊT MONDIAL
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE D'INTÉRÊT UNIVERSEL
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE D'INTÉRÊT SUPRANATIONAL
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE D'INTÉRÊT TRANSNATIONAL
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE D'INTÉRÊT INTERCONTINENTAL
	ZONE DE RÉSERVE NATURELLE D'INTÉRÊT GLOBAL

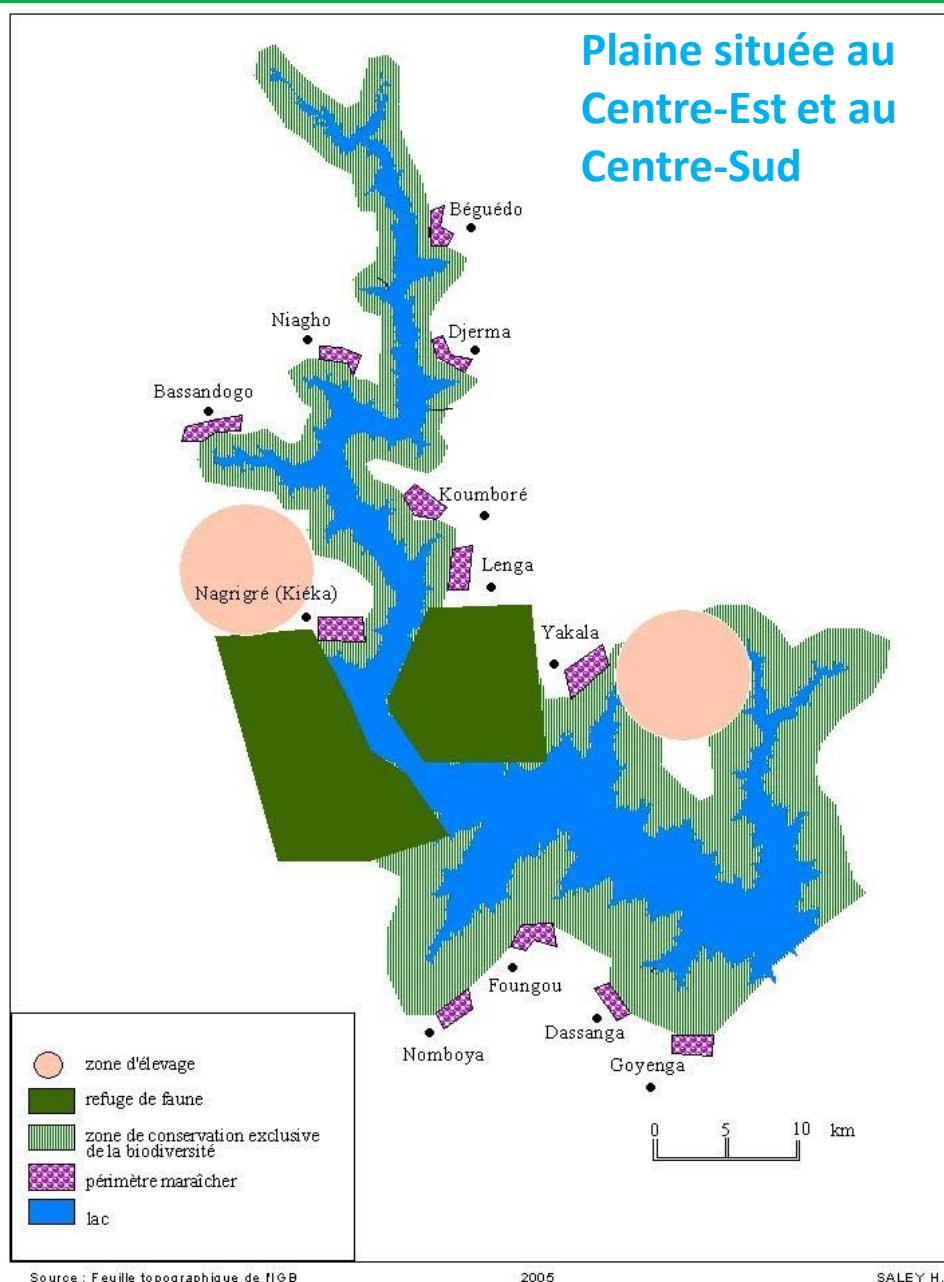


Projet d'Aménagement (2010-2015)

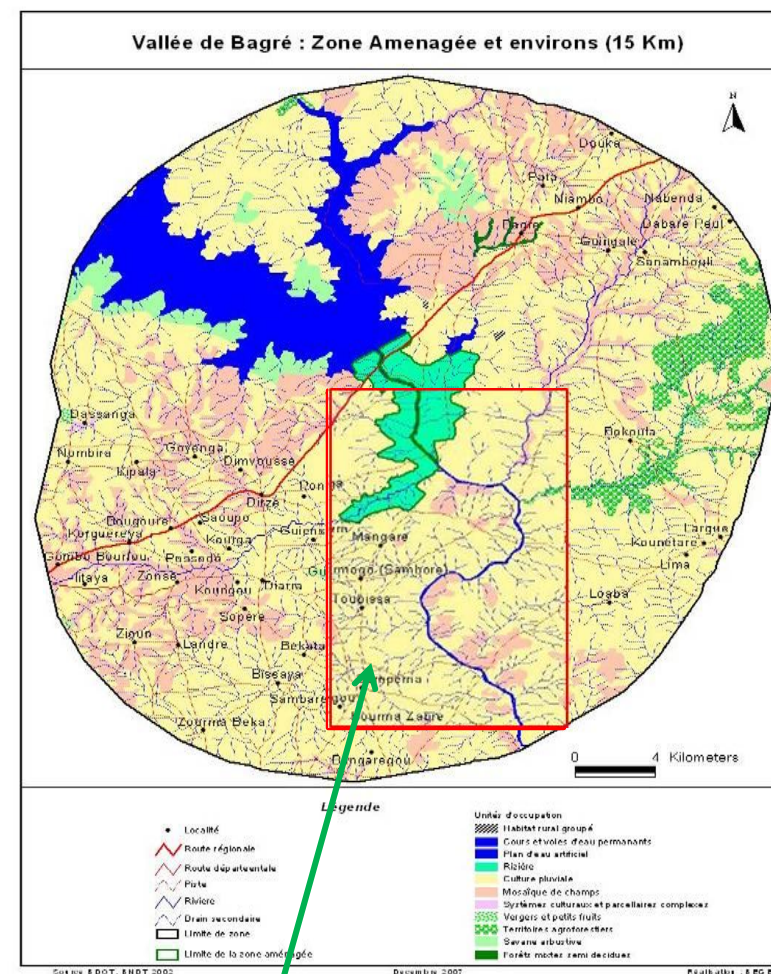
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Ministère de l'Énergie et de l'Électricité
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

**PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE
GESTION DE LA ZONE DU PROJET SAGRE**

En amont du Barrage



En aval du Barrage



**57.800 ha comme Zone de
Concentration du Projet Pôle de
Croissance de Bagré pour une Zone
d'Utilité Publique de 435.200 hectares**

Communes de la Zone de Concentration du Projet

**BAGRE, BITTOU, ZONSE, ZABRE,
BANE, GON-BOUSSOUGOU, BOUSSOUMA**

IV. Composantes du PPCB

Composante I : Renforcement de la capacité institutionnelle et amélioration du climat des investissements

À Objectif :

Contribuer à améliorer la gestion de la zone et de l'environnement des affaires, réduire le coût et le risque de faire des affaires à Bagré.

À Activités prévues :

- ï élaboration du **Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) et de mise en valeur de la Zone d'Utilité Publique** ;
- ï renforcement et **restructuration de la MOB** ;
- ï création prochaine d'une **Société d'Economie Mixte** à participation de capitaux de l'Etat, des collectivités territoriales, de la fédération des producteurs et du secteur privé ;
- ï élaboration de procédures plus simples et transparentes sur l'accès aux terres ;
- ï appui à la planification environnementale et à la gestion sociale pour la sécurité durable des terres.

À Responsabilité managériale : **Maitrise d'Ouvrage de Bagré**

Composante II : Développement d'infrastructures critiques

À Objectif:

Réaliser des infrastructures publiques dans la zone du projet et de promouvoir le développement agricole.

Activités prévues :

- Conception, la construction et l'équipement de **canaux d'irrigation pour l'irrigation de 15 000 hectares** pour le secteur privé ;
- Aménagement de 6 000 ha pour les PME et les exploitants familiaux ;
- Construction d'ouvrages et équipements pour **le bétail** ;
- Construction d'ouvrages et équipements **de conservation et de transformation du poisson** ;
- réhabilitation et construction de **routes d'accès** reliant la zone irriguée et les zones commerciales ;
- construction d'**un marché** et d'**un centre d'affaires** pour les services critiques;
- construction, extension et modernisation des **infrastructures sociales (écoles, CSPS, etc.)** ;
- extension et expansion des **réseaux d'électricité et d'approvisionnement en eau potable** dans la zone du projet ;
- Réhabilitation et extension du **centre de formation professionnelle**

Responsabilité managériale : **Maitrise d'Ouvrage de Bagré**

Composante III : Développement de services critiques et appui direct aux petits exploitants et aux PME: Fonds d'Appui aux Services à Bagré

Objectifs:

- Promouvoir la fourniture de services essentiels à Bagré par le secteur privé à travers le financement partiel de l'assistance technique et du renforcement des capacités ;
- Stimuler la création de petites entreprises en aidant les petits exploitants à améliorer leurs capacités à répondre aux exigences du marché et à accroître leur compétitivité.

À **Responsabilité managériale : Maison de l'Entreprise du Burkina Faso**

GUICHETS

- À **Subventions aux entreprises de services critiques** : subventions pour le **financement jusqu'à 80%** du coût des sous-projets réalisés par **les prestataires de services** en vue de développer des services critiques et d'établir des entreprises commerciales dans la zone du projet ;
- À **Groupe cible** : **PME des services essentielles de base** (station d'essence, cybercafé, entreposage, services bancaires et de micro finance, extension des réseaux électroniques existants [connexion Internet et téléphonique], etc.), **consultants et bureaux d'étude**.

GUICHETS

- À Subventions au profit des PME, aux petits exploitants et leurs associations : financer à hauteur de 80% le coût des sous-projets réalisés par les PME, les petits exploitants et leurs associations dans la zone du projet, afin d'accroître leurs capacités productives, leur compétitivité et d'établir des liens avec des entreprises plus grandes intervenant dans la zone du projet ;
- À Il s'agira de fournir des services de développement des entreprises et de formations dans des domaines tels que l'élaboration des plans d'affaires, des états financiers, la commercialisation et la conception des produits.

CONTRIBUTION

- À Le montant cumulé pour un seul destinataire ne pourra pas dépasser l'équivalent de 300 000 dollars soit environ **150 millions de FCFA**;
- À le montant d'une intervention ne pourra pas dépasser 100 000 dollars soit **50 millions de F CFA** ;
- À Toute subvention d'un montant équivalent à 100 000 dollars (**50 millions de F CFA**) ou plus sera assujetti à l'accord écrit préalable de la Banque Mondiale de même pour tout projet nécessitant un document de Sauvegarde.

Critères d'éligibilité

À Toute **personne physique ou morale** ayant une **existence légale** (RCCM, récépissé, arrêté, etc.) établie et /ou opérant dans la zone du projet.

Critères d'éligibilité

Groupe	Conditions
les petits exploitants	inscrits comme participants aux programmes de développement de l'irrigation
les groupes organisés de petits exploitants	• enregistrés auprès de la collectivité et des autorités locales; • disposent d'une structure de gestion et de prise de décisions; • tiennent régulièrement des réunions • sont en mesure de conserver des registres
Les membres adultes des ménages	souhaitent créer une micro-entreprise

Activités éligibles

La **subvention couvrira les services non financiers** :

- À la conception et études de base ;
- À les assistances techniques ;
- À le développement des compétences ;
- À l'élaboration des plans d'affaires ;
- À la mise en place d'une comptabilité ;
- À la conception, la commercialisation et la promotion des produits et services ;
- À les formations et voyages d'études/d'affaires ;
- À l'innovation technologique ;
- À Etc.

V. Résultats attendus en 2017

- Accélération de la croissance à plus **450 000 tonnes de production agricole** ;
- Création d'emplois d'au moins **30 000 emplois directs** ;
- Accroissement de la production de **poisson à 1 250 tonnes/an** ;
- Accroissement de la production d'**aliments pour bétail, poisson et volaille à 2 400 tonnes/an** ;
- **20 000 bénéficiaires directs** dont **30% de femmes** ;
- **250 000** bénéficiaires indirects;
- **21 000 ha** de terres aménagées.

VI. PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES

ACTIVITES DE PASSATION DES MARCHES DU PPCB

MARCHE PUBLIC

À Administration

- Etat
- Collectivité locale
- Etablissement Public
- Société à capitaux publics

À Personne Morale

- de droit public
- de droit privé

Exécution Travaux

Fourniture de biens

Service de consultants

Types de marchés

Marchés de fournitures :

- À Equipements informatiques et bureautiques ;
- À Matériel roulant (véhicules, motos) ;
- À Equipements de pisciculture ;
- À Equipement du Centre de Formation ;
- À Equipements pour l'élevage (alimentation et l'abreuvement du bétail) ;
- À Equipements de clinique vétérinaire, abattoir frigorifique, aire de vaccination, marché de bétail).

Marchés de travaux

- À Infrastructures d'irrigation ;
- À Infrastructures de protection du barrage ;
- À Infrastructures routières ;
- À Infrastructures de soutien (parc industriel, centre d'affaires, marché) ;
- À Extension réseau électrique ;
- À Electrification des villages de la zone aménagée.

Services de consultants du PPCB

- À Assistance technique pour restructurer et transformer la MOB en une Autorité du Pôle de Croissance ;
- À Assistance technique, formation, et appui institutionnel pour la planification et le suivi évaluation du projet ainsi que mise en œuvre d'un système d'évaluation de l'impact des investissements privés dans le pôle de croissance ;
- À Assistance technique, formation, et appui institutionnel pour l'amélioration du climat des investissements à Bagré ;
- À Assistance technique et le recrutement d'opérateurs privés

Services de consultants du PPCB

- À Elaboration et mise en place de procédures simples et transparentes en faveur des investisseurs pour un accès sécurisé à la propriété et à la terre à coûts et délais réduits;
- À Appui à la planification et à la gestion environnementale et sociale ;
- À Elaboration et mise en place d'un système socialement responsable pour la résolution des questions foncières.

CADRAGE DE LA PASSATION DES MARCHES

CADRE INSTITUTIONNEL :

- À MOB,
- À MEBF.

CADRE FINANCIER :

- À L'accord de don IDA N° H727-BUR du 04 Juillet 2011 ;
- À La Contrepartie Nationale ;
- À Fonds à coûts partagés.

CADRE REGLEMENTAIRE :

- À Les directives IDA (Banque Mondiale) de la passation des marchés
- À La réglementation nationale.

À DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES :

- À La convention de maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- À Utilisation du cadre institutionnel de la MEBF ;
- À Marchés passés suivant directives de la Banque.

POLITIQUE DE LA BANQUE

**À UTILISATION DES FONDS POUR L'OBJET
CONVENU**

À ECONOMIE ET EFFICACITE

À EGALITES DES CHANCES

**À DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
LOCALES**

À TRANSPARENCE DU PROCESSUS



UNE DYNAMIQUE POUR L'EMERGENCE ECONOMIQUE